



Numéro de dossier : 1155289001	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Adopter un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les limites de hauteur / Arrondissement de Ville-Marie »

De demander au conseil municipal d'adopter un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les limites de hauteur / Arrondissement de Ville-Marie » de la partie II du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, par l'agrandissement d'un secteur de limite de hauteur de « 25 m » existant à l'ouest de la rue Amherst et au sud de la rue Ontario pour y intégrer l'îlot compris entre les rues Amherst, Sherbrooke, Wolfe et du Square-Amherst;

De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne la consultation publique prévue conformément à la loi.

-- Signé par Alain DUFORT/MONTREAL le 2015-04-14 13:29:46, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Alain DUFORT

Directeur d'arrondissement
Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier : 1155289001